

C'est par l'injuste que nous entrons dans le domaine de la justice, disait Ricœur. Or, partout, depuis Sidi Bouzid jusqu'à Wall Street, en passant par la place Tahrir et celle de la Puerta del Sol, ceux qui sont victimes de l'injustice crient leur souffrance. Plus que des attentes, ils manifestent des exigences de justice sociale. Mais la justice sociale est-elle possible ? Est-elle réalisable ? Les réponses des théories contemporaines de la justice sont insatisfaisantes. Ainsi que l'a montré Sen, elles se déchirent entre des approches idéales qui s'enferment dans des considérations vaines sur la société parfaitement juste et des approches comparatives qui proposent une pluralité de critères d'évaluation sociale qui peuvent être contradictoires entre eux. Feriel Kandil se ressaisit de la question en portant l'éclairage sur les conditions de possibilité de la justice sociale, qui sont aussi ses conditions de réalisation. Pour ce faire, elle s'appuie sur les travaux de Paul Ricœur et d'Éric Weil. Une approche renouvelée de la justice est ainsi proposée, qui considère la justice sociale non pas seulement, à la manière de Rawls, comme une vertu des institutions, mais également comme une propriété de la bonne action publique, c'est-à-dire de celle qui contribue au bien-vivre ensemble dans des institutions justes.